

Il faut créer de nouvelles maisons médicales



N.My. Les trois enjeux selon la Mutualité chrétienne du Brabant wallon. 1. Le vieillissement de la population. En 2040, 30% de la population du BW aura plus de 60 ans. Aujourd'hui déjà, 37,7% des plus de 80 ans vivent seuls: «Il faut lutter contre leur isolement en maintenant un lien ...

N.My.

Les trois enjeux selon la Mutualité chrétienne du Brabant wallon.

1. Le vieillissement de la population. En 2040, 30% de la population du BW aura plus de 60 ans. Aujourd'hui déjà, 37,7% des plus de 80 ans vivent seuls: «Il faut lutter contre leur isolement en maintenant un lien social par une aide à la mobilité et un soutien au travers d'associations», plaide Frédéric Possemiers. Il faut savoir qu'on ne compte que 102 lits en maisons de repos et de soins (MRS) pour 1 000 personnes âgées de plus de 80 ans en BW alors que la moyenne wallonne est de 117 lits. Pour les maisons de repos (MR), la différence est encore bien plus nette: 116 lits en BW pour 142 lits en RW. «Et ce qui est inquiétant, c'est que le prix des chambres en Brabant wallon est supérieur de 240€ par mois aux prix pratiqués dans les autres provinces. Il faut absolument investir via des partenariats entre secteur public et secteur privé non marchand. En gros, le public paie les installations et c'est le privé qui vient avec son expertise pour la gestion.»

2. L'accessibilité des soins. «Là, même si dans certaines zones, on ne se fait pas soigner à cause d'un manque de moyens financiers, il est aussi question du déplacement. Les communes doivent contribuer à améliorer l'accès aux soins en développant des moyens de transport.»

En plus, le «conventionnement», avec lequel l'accessibilité financière est garantie, reste un réel problème en Brabant wallon: «Il faut créer de nouvelles maisons médicales (MM) qui sont actuellement concentrées sur le centre du Brabant wallon.» On en compte quatre en BW et si les maisons médicales d'Ottignies, Wavre et Court-Saint-Étienne pratiquent le forfait, celle de Mont-Saint-Guibert tarifie ses prestations à l'acte.

En pratiquant le forfait, les MM permettent aux populations plus précaires de ne pas avancer les frais de santé. En plus les MM font de la prévention. Attention à ne pas confondre avec les maisons médicales qui rassemblent des médecins à leur propre initiative comme à Louvain-la-Neuve et à Villers-la-Ville par exemple.

3. Les inégalités sociales. Non, tout le monde n'est pas riche en Brabant wallon. Le revenu moyen en Brabant wallon est de 20 222€, alors qu'il est de 16 684€ en région wallonne, la moyenne nationale étant de 17 698€.

Les communes dans lesquelles les revenus sont plus faibles connaissent logiquement un taux d'intervention majorée plus élevé. «L'automatisation de l'octroi du droit à l'intervention majorée permettra de mieux couvrir la population car, à ce jour, une partie de cette population déjà fragilisée méconnaît ses droits et n'en fait donc pas usage. C'est aussi le rôle des communes de bien informer ses citoyens. Les bulletins communaux n'abordent quasi jamais les questions de santé.»

Outre la population plus âgée, les inégalités concernent aussi les familles monoparentales, des personnes en incapacité de travail de longue durée et des personnes en perte d'autonomie qui sont de plus en plus nombreuses à frapper aux portes du CPAS: «Pour tous ces publics, on constate le report des soins, faute de moyens. Dans certaines communes, comme à Tubize, on arrive à 20% de la population qui est fragilisée. C'est énorme.»

Retrouvez les fiches de la mutualité chrétienne commune par commune, la plaquette et les vidéos sur le site de la MC: www.mc.be/elections-bw